

**Compte-rendu de la 23ème Conférence des directions–GEPso-Pegase,
du mardi 9 mai 2023**

**Prochaines réunions ZOOM le lundi 26 juin de 9h30 à 10h30 et le mardi 19
septembre de 9h30 à 10h30**

Participants : Valérie Verschuère (Dainville), Mathilde Barbette (Marseille), Delphine Allera (Charleville-Mézières), Bruno Castrec (La Roche sur Yon), Véronique Le Hongre (Grenoble), Virginie Girardot (GEPso et Strasbourg), Jacques Dubin, Daniel Rousseau, Angèle Trullen et Mireille Rozé pour l'ECNP.

Invitées : Chloé Samson accompagnée de Marie Noirod-Nerin - équipe Doctolib

Ordre du Jour :

- Vos actualités
- Vos questions
- Présentation de l'équipe Doctolib pour préparer la généralisation

Points évoqués

- *Des demandes d'admission de bébés de plus en plus fortes*
- *Retour sur les MAJ dans le mediateam*
- *Présentation du mécénat de compétence Doctolib*
- *Rendre visibles la santé des enfants protégés : audition par des instances nationales : CNPE, Santé publique France, Défenseur des Droits, Assises de Pédiatrie (Dr Muet)*
- *Participation aux Assises de la Protection de l'Enfance*

VOS ACTUALITES

Mathilde Barbette : l'établissement va peut-être inviter la PMI lors de la journée Pegase prévue en juin à la DIMEF de Marseille en présence du Dr Rousseau

Valérie Verschuère : sur l'EPDEF de Dainville, beaucoup de demandes d'admission, envisagent d'externaliser un groupe, sont en inspection administrative actuellement. Ont dû augmenter le nombre d'enfants dans les unités et le nombre d'unités dans l'établissement.

Virginie Girardot : sur Strasbourg, il y a beaucoup de sureffectifs, qui entraînent un turn-over des professionnels, spirale négative, avec des professionnels qui s'éloignent de la protection de l'enfance.

Véronique Le Hongre : à Grenoble, c'est mouvementé dans l'établissement. Des injonctions paradoxales car unités avec 8 à 9 enfants avec l'obligation de bien les prendre en charge.

Mathilde Barbette : l'été dernier, l'établissement a dû ouvrir un service éphémère, dans des conditions compliquées en termes de PEC : pièces aveugles... Est-ce que d'autres établissements ont été dans ce cas ?

Véronique Le Hongre : en cas de demande de ce type, sur Grenoble font plutôt appel aux FA.

Virginie Girardot : Les FA sont en difficultés, c'est compliqué avec la nouvelle organisation ASE du département. Le département envisage d'ouvrir un service PEAD en plus des services d'accueil de jour déjà existants.

Véronique Le Hongre : avaient ouvert un groupe 3-6 ans, mais au regard de la demande, envisagent de le transformer en groupe 0-3 ans.

Mathilde Barbette : ont instauré une liste d'attente à l'entrée de la pouponnière.

Virginie Girardot : accueillent des bébés de 3 ans avec déjà 3 lieux d'accueil différents, parfois davantage, des bébés abandonniques ; constate qu'on crée déjà des parcours de rupture.

Valérie Verschuère : 1 enfant a fait en 1 mois 22 FA, ça ne tient pas, situation complexe ! Est accueilli à la pouponnière.

DR : les bébés qui vont mal provoquent une inquiétude autour d'eux, du stress chez les professionnels...

Retour sur la pause des inclusions : Importance de la lisibilité des dossiers, Delphine Allera remarque le délai entre l'inclusion et la mise à dispo des données nécessaires au renseignement de la partie sociale.

Mécénat de compétences pour réfléchir à la généralisation : DR a contacté la fondation OKOLA qui nous a renvoyé directement vers Doctolib, pour un mécénat de compétence auprès

d'une équipe de haut niveau, avec une expérience d'adaptation à des situations différentes, intéressant d'avoir leur regard, se proposent d'auditionner des professionnels de terrain : directeurs, chefs de service, comptables, etc. Equipe Doctolib assez étonnée de la variété et du nombre d'outils et de l'organisation qu'on a pu mettre en place en si peu de temps. Savent ce que c'est que de mettre en place un logiciel de santé. Dans une démarche d'ouverture et d'analyse des process à mettre en place ou à simplifier ; l'audit est entre eux et nous, pas d'obligation de retransmettre au ministère. Sentez-vous libres de répondre.

Chloé Samson, notre invitée nous rejoint : 5 ans chez Doctolib, ont monté une petite équipe de 5 - 6 personnes dédiées aux hôpitaux sur ce mécénat de compétence : observer vos pratiques, faire une analyse de ces pratiques et voir quel oeil on peut avoir dessus de l'extérieur, pour faire un pas de côté peut-être. Mieux comprendre vos structures, vos pratiques et favoriser l'accompagnement de vos établissements. Equipe : Boris Prigent (direction des hôpitaux), Hugues Mayolle (partie régionalisme), et certains de nos managers : Chloé Samson et Charles Giraud (chefs de service), Marie Noirod-Nerin (cheffe de projet) et Arthur Collet (partie outil).

Des premiers documents ont été transmis à l'équipe Doctolib, 1ères constatations sur le site internet assez complet. L'objectif est de comprendre dans les différents entretiens individuels quelles sont vos difficultés.

Audition du Dr Rousseau par le CNPE sur les raisons de l'augmentation du nombre de placements des bébés : invariant dans tous les pays à hauts revenus...

Colloque Santé Publique France la protection de l'enfance est un domaine pas du tout investi en recherche avec des coûts en santé de 3 à 4 milliards par an, le colloque s'est déroulé en présence d'Andréas Jud, expert de l'OMS, à sa connaissance très peu de cohortes en protection de l'enfance dans tous les pays développés... 5-6. Nous avec la Recherche St EX, PEGASE et ESPER on en détient 3, merci de nous pardonner notre exigence parfois, vous pouvez être fiers de permettre cela.

Audition auprès du Défenseur des Droits, concernant le gap de droits en santé des enfants protégés, pas de n° de sécu, pas de carte vitale, très compliqué d'avoir accès aux soins, impossible d'appliquer un DMP. Le Défenseur des Droits va lancer une inspection sur ce sujet. Si vous avez une ou plusieurs situations de ce type, merci de nous les transmettre : décrire la difficulté, depuis combien de temps et merci de décrire les difficultés dans la prise en charge qui en découlent.

Colloque de pédiatrie à l'hôpital Necker, nous avons été représentés par le Dr Agnès Muet qui exerce au CDEF de Nantes.

ESPER, financement du programme, en attente des conventions, ça signera la fin des démarches administratives, ensuite ça va démarrer.

Les Assises de la Protection de l'Enfance en juin à Nantes, des journalistes du JAS (organisateur) sont venus faire un reportage qui sera publié lors de ces journées.

MR : retour sur les mises à jour, les coordinatrices sont très motivées et impliquées, elles nous font toutes retour de leurs difficultés à récupérer des données après la sortie des établissements, les départements ne les identifient pas comme professionnelles légitimes, elles doivent passer parfois par leurs chefs de service, mais c'est très énergivore pour tout le monde. Serait-il possible que, de votre place, vous transmettiez un message aux administratifs du département (ou à leur hiérarchie) afin de systématiser cette remontée d'information. Exemple de mail à transmettre :

"Notre département est engagé dans le Programme Pegase, qui est porté localement par le CDEF de (ou l'établissement....).

A cet effet, la(les) coordinatrice(s) locale(s) en charge de ces missions, Mme(Mmes), aura(ont) besoin de certains documents administratifs, éducatifs et/ou judiciaires pour assurer le suivi en santé des enfants inclus dans ce programme, ceci même après leur sortie de l'établissement et jusqu'à l'âge de 7 ans. Je vous serais gré de lui faciliter la tâche."

Virginie Girardot : données médicales et sociales non colligées, et difficultés liées à la double saisie.

DR : singularité des organisations et des interlocuteurs

Chloé Samson souligne sa volonté de comprendre ce que vous échangez lors de ces réunions. Le côté interopérabilité est important, intéressant d'observer tout cela.

Ce compte-rendu sera versé à votre CdP

Rappel du lien <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasedirection>

Contact Boîte à Culture : angele.trullen@programmepegase.fr

Prochaines réunions ZOOM le lundi 26 juin de 9h30 à 10h30

et le mardi 19 septembre de 9h30 à 10h30

Pour rappel : en annexe 1, les variables essentielles et obligatoires à renseigner dans le mediateam ; en annexe 2, l'argumentaire pour un dossier médical en Protection de l'enfance au recueil analytique des maltraitances, négligences et épreuves, étendu aux expériences adverses de l'enfance (qui ne sont pas simplement des données sociales)

ANNEXE 1

Variables **essentielles** et **obligatoires** au suivi Pegase

Version du 31/03/23

LEGENDE

Page du dossier	Variables obligatoires : tous les éléments saillants dans le parcours d'un enfant placé en protection de l'enfance. Variables essentielles : tout ce qui est indispensable à la continuité du suivi de l'enfant.
------------------------	---

<p>Page administrative</p>	<p>Toutes les données de la page administrative sont essentielles pour le suivi de l'enfant.</p> <p>Bloc Enfant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Tous les éléments de civilité (bloc complet)• NIR• Mois inclusion• Année inclusion• Les coordonnées du lieu où vit l'enfant <p>Bloc parents :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les coordonnées des parents• Autorité parentale et représentant légal• Information et Autorisation parentales <p>Coordination locale :</p> <ul style="list-style-type: none">• Tableau de coordination locale <p>Médecins et cercles de soins :</p> <ul style="list-style-type: none">• Tableau médecins et intervenants en soins précoces <p>Documents joints :</p> <ul style="list-style-type: none">• Info parentale signée
-----------------------------------	--

**Page parcours
social à
l'admission**

Pour ces pages, la situation à l'admission et la mise à jour annuelle sont obligatoires dans la mesure où vous pouvez récupérer les données.

Données générales :

- Nom du service
- Date de l'admission dans la structure
- Tableau suivi du parcours en protection (champ date et type de mesure à minima)
- Situation familiale de l'enfant
- Enfant unique à l'admission
- Les tableaux fratries
- Nombre d'enfants de la fratrie décédés
- Enfant identifié comme bébé à risque par les services médicaux et/ou sociaux
- Délai entre la première identification d'un risque nommé et le 1^{er} placement
- Situation sociale et professionnelle du père et de la mère

Motifs de l'admission :

- Motif de placement dans l'ordonnance
- Motif juridique du placement
- Circonstances associées à l'admission

Facteurs de risques de maltraitance et expériences adverses :

- Tableaux facteurs de risques de maltraitance infantile

	<ul style="list-style-type: none"> ● Tableaux des expériences adverses (champ de commentaires si possible) ● Date et orientation
<p>Page parcours social-mise à jour annuelle</p>	<p>Données générales</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tableau suivi du parcours en protection (champ date et type de mesure à minima) ● Situation sociale et professionnelle du père et de la mère ● Les tableaux fratries <p>Facteurs de risques de maltraitance et expériences adverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tableaux facteurs de risques de maltraitance infantile ● Tableaux des expériences adverses (champ de commentaires si possible)

<p>Bilan social aux 7 ans de l'enfant</p>	<p>Données générales</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Enfant unique à 7 ans ● Situation familiale de l'enfant ● Tableau suivi du parcours en protection (champ date et type de mesure à minima) <p>Facteurs de risques de maltraitance et expériences adverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tableaux facteurs de risques de maltraitance infantile ● Tableaux des expériences adverses (champ de commentaires si possible)
<p>Page parcours scolaires</p>	<p>Scolarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tableau de suivi scolaire ● Nombre de changement d'établissement <p>Démarche et mesure de reconnaissance d'un handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tableau mesure MDPH (vigilance de cliquer sur à revoir pour pousser les infos des bilans dans cette page.)

<p>Page santé-antécédents et hospitalisations</p> <p>(à renseigner par le médecin)</p>	<p>Grossesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations sur la grossesse disponibles, si oui remplir les champs liés à la grossesse pour lesquels vous avez l'info. <p>Accouchement et information périnatale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renseigner toutes les infos à disposition <p>Antécédents médicaux et chirurgicaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les tableaux <p>Hospitalisations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau à remplir
<p>Page santé-Suivis spécialisés et traitements</p> <p>(à renseigner par le médecin)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tableaux de suivi et de traitement
<p>Page santé- suivi vaccinal</p> <p>(à renseigner par le médecin)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau calendrier vaccinal
<p>Soins précoces</p> <p>(À renseigner par le psychologue et psychomotricien)</p>	<p>Il est important que les professionnels de soins laissent une trace de leur suivi. Le rôle de la coordination locale est d'avoir une vigilance sur le renseignement de ces pages. Si elles ne sont pas renseignées, il convient de revoir avec les professionnels de soins précoces concernés.</p>

<p>Bilans médicaux (à renseigner par le médecin)</p>	<p>Bilan du Nième mois</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Date du bilan ● Bilan d'admission ● Nom du médecin ● Suivi médical régulier et transmission du carnet de santé (pour le bilan d'admission) <p>Questionnaires de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Saisie des ASQ ou à minima les scores (la coordination locale ou le médecin ou le psychologue) <p>Paramètres anthropométriques</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Poids ● Taille ● Retard de croissance <p>Au-delà des données obligatoires, toutes les données médicales sont essentielles pour le suivi de santé de l'enfant et sont à renseigner par le médecin</p> <p>Le rôle de la coordination est de vérifier que ces données sont bien présentes et que le bilan a bien été validé</p>
---	--

<p>Page parcours</p>	<p>Suivi des statuts du dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise à jour du statut <p>Calendrier de suivi de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Date de naissance ● Prématurité (terme de naissance) ● Bilan d'admission <p>● S'assurer du bon renseignement du calendrier (ex : une absence de report du champ date de bilan = date non saisie dans le bilan et bilan non validé)</p>
<p>Résumé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Obligation de renseigner une fiche de suivi complète avec tableau indemnisation pour tous les bilans et soins précoces. <p>Vigilance autour du remplissage de ces fiches, vérification de la mise à jour du statut de la fiche (que les fiches ne restent pas bloquées dans les rdv)</p>

ANNEXE 2

Argumentaire pour un dossier médical en Protection de l'enfance au recueil analytique des maltraitances, négligences et épreuves, étendu aux expériences adverses de l'enfance (qui ne sont pas simplement des données sociales)

ONPE. Séminaire de recherche 2021 : Protection de l'enfance et santé mentale des enfants : les enjeux d'une pédopsychiatrie sociale.

<https://www.oned.gouv.fr/actualite/protection-lenfance-et-sante-mentale-enfant-s-enjeux-dune-pedopsychiatrie-sociale>

ONPE. Rapport au Gouvernement 2022

https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/ragp_2022_v5_0.pdf

Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 15 octobre 2019, n°26-27 La maltraitance pendant l'enfance et ses conséquences : un enjeu de santé publique

https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/198609/document_file/246063_spf00001358.pdf?version=1